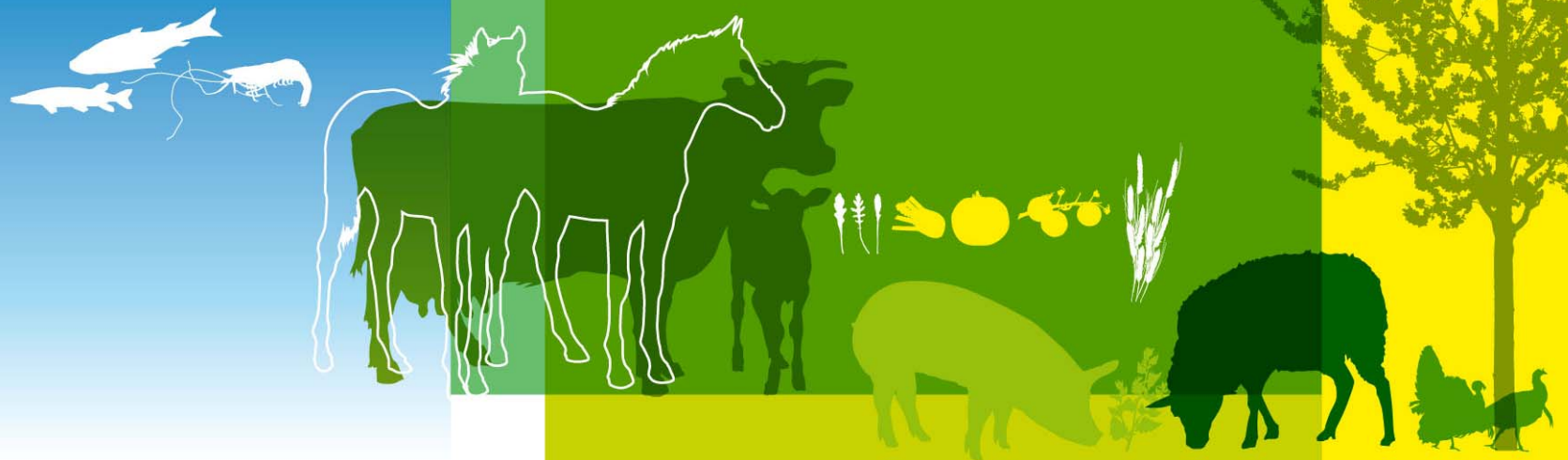


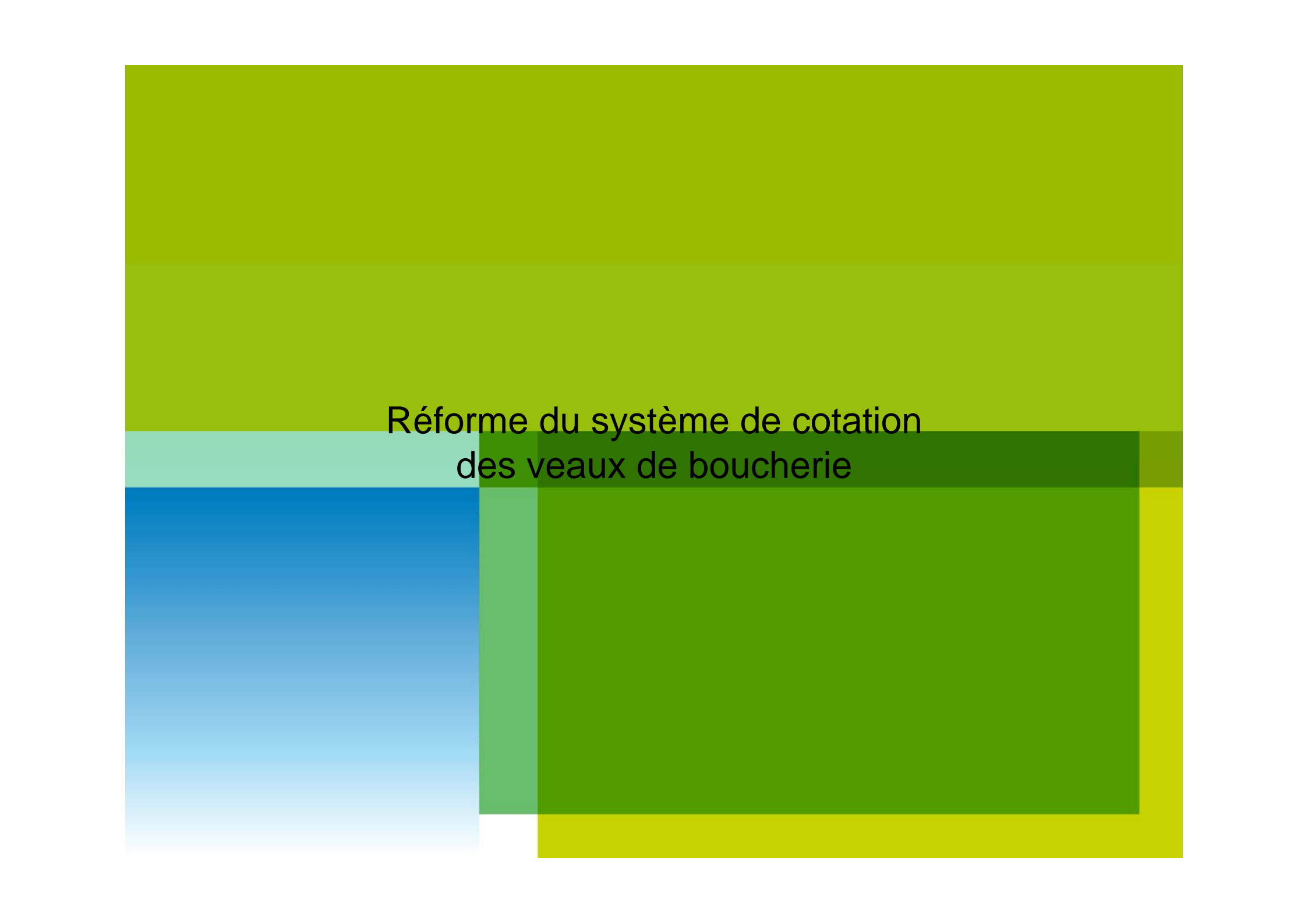
COMITE VEAUX

Rénovation du dispositif de cotations :

- des veaux de boucherie
- des veaux de 8 jours à 4 semaines

JEUDI 12 AVRIL 2012
FranceAgriMer – Arborial -





Réforme du système de cotation des veaux de boucherie

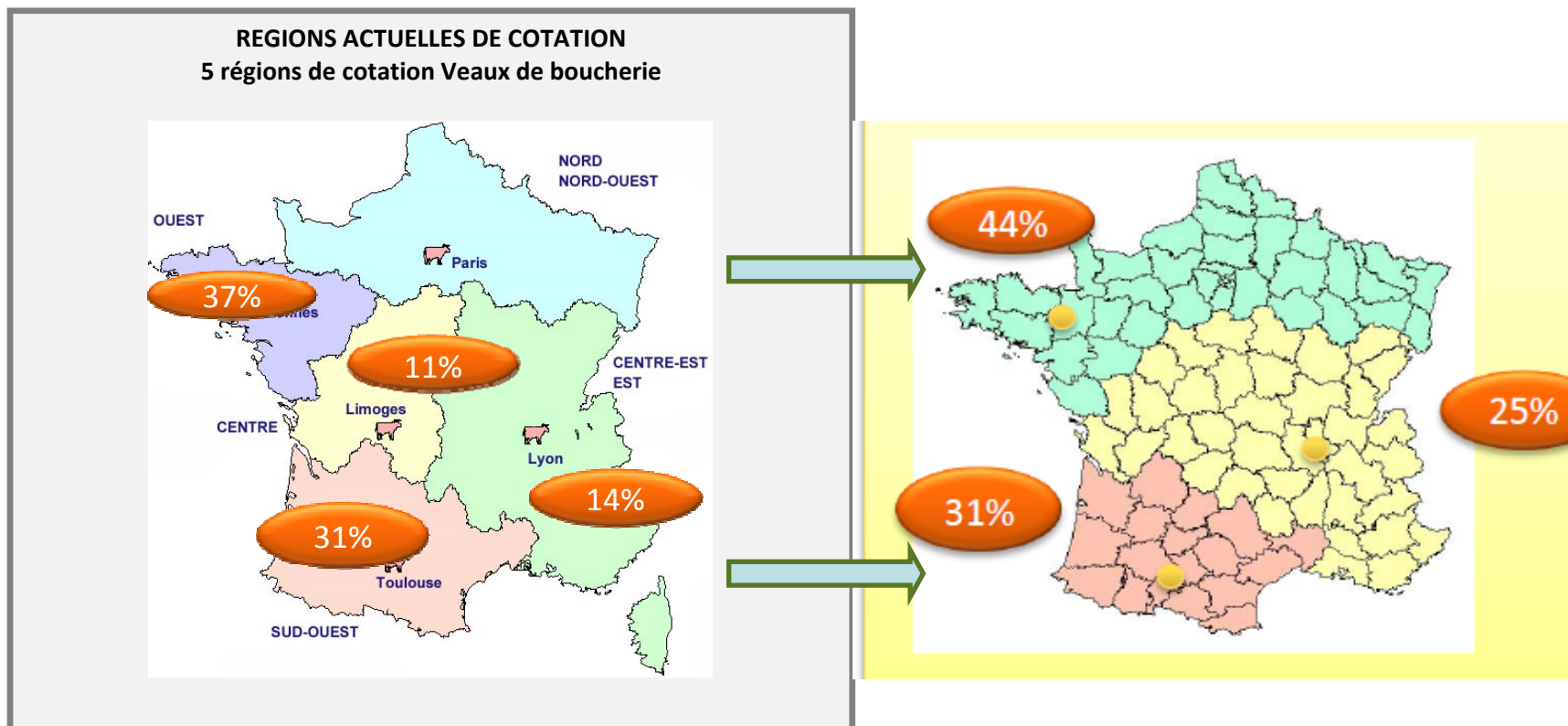
Principes de la réforme et calendrier envisagé

Objectifs :

- coller au mieux aux **besoins d'information** de prix des acteurs de la filière
- **fiabiliser la collecte des données de prix** et l'élaboration des cotations → dispositif de **transmission dématérialisée** des données, comme en GBEA, par les abatteurs de plus de 5 000 veaux de boucherie par an, d'où une refonte des bassins de cotations

Refonte des bassins de cotations

Nouveau zonage



Les principaux éléments de la réforme des cotations des Veaux de Boucherie

Redécoupage régional : passage à **3 régions de cotations** par fusion des 2 régions actuelles au Nord et des 2 régions actuelles au Centre Est. Les centres de cotation seront Rennes (Grand Ouest), Lyon (Centre Est) et Toulouse (Sud Ouest).

Remontées des prix des veaux élevés et abattus en France à l'état d'engraissement 3 et, d'un poids supérieur à 80kg (90kg précédemment).

Segmentation des grilles de cotations :

Veaux élevés au pis :

- 5 catégories de couleur : Blanc, Rose très clair, Rose clair, Rose, Rouge
- conformations E,U,R,O,P

Veaux non élevés au pis :

- 5 catégories de couleur : Blanc, Rose très clair, Rose clair, Rose, Rouge
- conformations E,U,R,O,P

Obligations des abatteurs, cahier des charges

- Période retenue : prix observés **du lundi 0h00 au dimanche 24h00** de la semaine S-1.
- Transmission informatisée des données jusqu'au lundi 24h00, réception de correctifs jusqu'au mardi 9h00 de la semaine n (tenue des commissions le mardi matin ou après-midi).
- les prix relevés par le réseau sont donnés au stade « entrée abattoir » s'entendent hors taxe et hors primes qualité.
- le poids retenu pour les transactions est le poids fiscal des carcasses, net de toute saisie, partielle ou totale.
- abatteurs concernés : plus de 5 000 têtes de veaux de boucherie par an.
- Minimum de 20 animaux par case pour coter.

Grilles de relevés de prix

FranceAgriMer

RELEVÉ DE PRIX DES VEAUX DE BOUCHERIE

Année :

Stade de cotation :

Entrée-abattoir

Semaine :

Prix exprimé en euro/kg Hors taxe

Coût de transport inclus

Hors primes et cotisations professionnelles

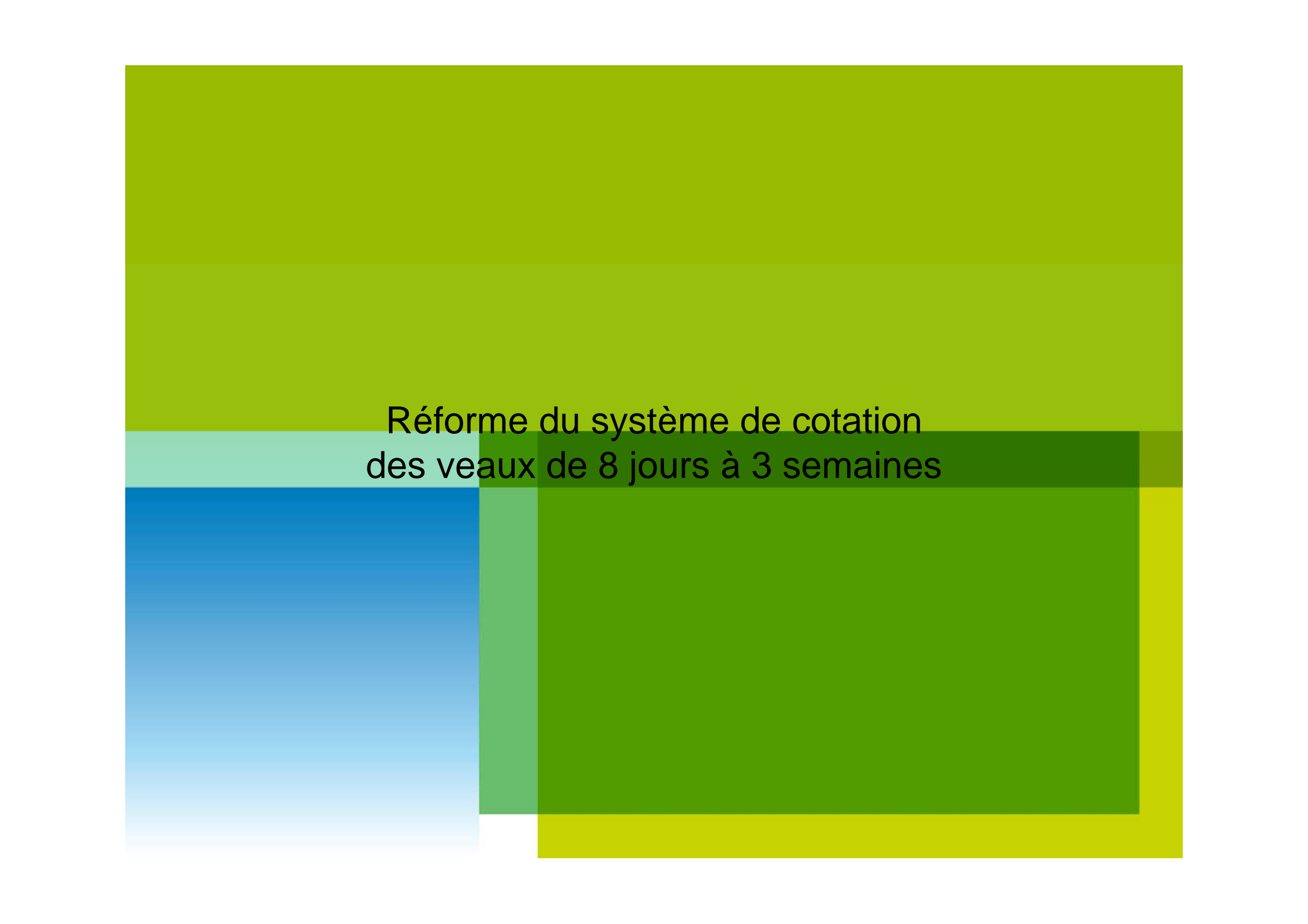
Nom de l'Entreprise :			
-----------------------	--	--	--

CATEGORIE	VEAUX ELEVES AU PIS				
ENGRAISSEMENT	COULEURS	CONFORMATION	PRIX MOYEN	POIDS MOYEN	EFFECTIFS
3	Blanc	E			
		U			
		R			
		O			
		P			
	Rose très clair	E			
		U			
		R			
		O			
		P			
	Rose clair	E			
		U			
		R			
		O			
		P			
	Rose	E			
		U			
		R			
		O			
		P			
Rouge	E				
	U				
	R				
	O				
	P				

CATEGORIE	VEAUX NON ELEVES AU PIS				
ENGRAISSEMENT	COULEURS	CONFORMATION	PRIX MOYEN	POIDS MOYEN	EFFECTIFS
3	Blanc	E			
		U			
		R			
		O			
		P			
	Rose très clair	E			
		U			
		R			
		O			
		P			
	Rose clair	E			
		U			
		R			
		O			
		P			
	Rose	E			
		U			
		R			
		O			
		P			
Rouge	E				
	U				
	R				
	O				
	P				

Calendrier présenté au CS Ruminants du 13 mars 2012 pour la transmission des données

Catégorie de cotation	Cahier des charges informatique	Envoi des fichiers tests par les abatteurs (phase de recette)		Mise en production de la transmission dématérialisée
		Début d'envoi du premier fichier	Date limite d'envoi du premier fichier	
Gros bovins entrée abattoir (GBEA)	12 octobre 2011	2 novembre 2011	2 décembre 2011	25 janvier 2012
Veaux de boucherie	1 ^{er} février 2012	21 mars 2012	31 mars 2012	30 avril 2012
Ovins	1 ^{er} février 2012	15 mars 2012	30 avril 2012	1 ^{er} juin 2012
Gros bovins maigres	1 ^{er} avril 2012	30 avril 2012	31 mai 2012	30 juin 2012



Réforme du système de cotation
des veaux de 8 jours à 3 semaines

- Sont désignés par l'arrêté du 6 février 2008 comme marchés représentatifs les marchés de : Agen, Rethel, Rabastens-de-Bigorre, Lezay, Bourg-en-Bresse, Le Cateau-Cambrésis, Château-Gontier, Saint-Etienne, Sancoins.
- FranceAgriMer et la FMBV ont décidé de reconduire leur partenariat d'aide au fonctionnement d'un Observatoire des marchés d'animaux vifs. Les marchés de référence en petits veaux font partie de l'observatoire.
- Une nouvelle grille entrera en application au 1^{er} mai selon le calendrier fixé.

La nouvelle grille de cotation des Veaux de 8 j à 3 semaines

MARCHE DE _____

DATE DU MARCHE _____

SEM AINE N° _____ DU _____ AU _____

EFFECTIF TOTAL _____

NOMBRE D'IN VENDUS
% D'IN VENDUS _____

Race	Sexe	Conformation	Poids	Cours relevés (en euros/tête)			
				Mini	Maxi	Moyen	Variation
Viande Charolais	M	Supérieure/Elevage	> 70 kg				
		Standard	60 à 70 kg < 60 kg				
	F	Supérieure/Elevage	> 70 kg				
		Standard	60 à 70 kg < 60 kg				
Viande Limousins	M	Supérieure/Elevage	> 70 kg				
		Standard	60 à 70 kg < 60 kg				
	F	Supérieure/Elevage	> 70 kg				
		Standard	60 à 70 kg < 60 kg				
Viande Blonds d'Aquitaine	M	Supérieure/Elevage	> 70 kg				
		Standard	60 à 70 kg < 60 kg				
	F	Supérieure/Elevage	> 70 kg				
		Standard	60 à 70 kg < 60 kg				
Viande Rouges des Prés	M	Supérieure/Elevage	> 70 kg				
		Standard	60 à 70 kg < 60 kg				
	F	Supérieure/Elevage	> 70 kg				
		Standard	60 à 70 kg < 60 kg				
Croisé Viande Viande/Viande	M	Supérieure/Elevage	70 à 80 kg				
		Standard	60 à 70 kg < 60 kg				
	F	Supérieure/Elevage	60 à 70 kg				
		Standard	50 à 60 kg < 50 kg				

Mixte Montbéliards	M	Supérieure/Elevage	50 à 60 kg				
	Standard	45 à 50 kg 40 à 45 kg					
	F	Supérieure/Elevage	50 à 60 kg				
		Standard	45 à 50 kg 40 à 45 kg				
Mixte Normands	M	Supérieure/Elevage	50 à 60 kg				
	Standard	45 à 50 kg 40 à 45 kg					
	F	Supérieure/Elevage	50 à 60 kg				
		Standard	45 à 50 kg 40 à 45 kg				
Croisé Mixte Mixte/Mixte Mixte/Viande	M	Supérieure/Elevage	50 à 60 kg				
		Standard	45 à 50 kg 40 à 45 kg				
	F	Supérieure/Elevage	50 à 60 kg				
		Standard	45 à 50 kg 40 à 45 kg				
Laitier	M	Supérieure/Elevage	50 à 60 kg				
		Standard	45 à 50 kg < 45 kg				
	F	Supérieure/Elevage	50 à 60 kg				
		Standard	45 à 50 kg < 45 kg				
Croisé Laitier Lait/Lait Lait/Viande Lait/Mixte	M	Supérieure/Elevage	> 60 kg				
		Standard	50 à 60 kg < 50kg				
	F	Supérieure/Elevage	> 60 kg				
		Standard	50 à 60 kg < 50 kg				

Tendances - Observations :

- Une seule grille à la place de 2 grilles précédemment (élevage, engraissement).
- Suppressions/ajouts de types raciaux.
- Echelons de poids variables en fonction du type racial (échelons identiques à toutes les races dans l'ancienne grille)



Merci pour votre attention.